

FLUIDE MINERAL COSMOS SPF 50*

*SPF Théorique

Ce solaire SPF 50 assure une très haute protection naturelle. Sa texture fluide facilitant l'étalement, est idéale pour protéger toutes les peaux fragiles et sensibles au soleil.



PHASE	INGREDIENT	INCI	%	FONCTION	% Naturalité	
A	MYRITOL® 318	Caprylic/Capric Triglyceride	13,70	Emollient	13,70	
	CETIOL® C 5C	Coco-Caprylate/Caprata (and) Tocopherol	15,00	Emollient	15,00	
	EUTANOL® G	Octyldodecanol	15,00	Emollient	15,00	
	SOLAVEII™ XT-300 (Croda)	Titanium Dioxide (and) Caprylic/Capric Triglyceride (and) Polyhydroxystearic Acid (and) Stearic Acid (and) Alumina	24,50	Filtre solaire	24,50	
	OLEO-Z75C5C (Sunjin)	Zinc Oxide (and) Cetyl Alcohol (and) Coco-caprylate/caprata (and) Polyglyceryl-6 Polyhydroxystearate (and) Polyglyceryl-6 Polyricinoleate	22,50	Filtre solaire	22,50	
	DEHYMULS® PGPH	Polyglyceryl-2 Dipolyhydroxystearate	3,00	Emulsionnant E/H - HLB 5	3,00	
	LAMEFORM® TGI	Polyglyceryl-3 Diisostearate	2,00	Emulsionnant E/H - HLB 4	2,00	
	CUTINA® FS 45	Stearic Acid (and) Palmitic Acid	4,00	Emulsionnant H/E / Facteur de consistance (51 -55°C)	4,00	
	B	PARFUM COSMOS MONOI TIARE (Robertet)	Parfum	0,30	Parfum	0,30

CARACTERISTIQUES

Aspect : Emulsion blanche fluide

pH : N.A.

Viscosité : 1 000 - 2 500 mPa.s
Brookfield, DVI, spindle 4, speed 10

PROCESS Chauffer la phase A à 75-80°C et homogénéiser sous forte agitation pendant 20 minutes. Débuter le refroidissement, puis vers 30°C, introduire la phase B et homogénéiser.

PRODUIT A AGITER AVANT EMPLOI.

Remarque : Les formules sont fournies à titre purement indicatif et sont exclusivement destinées à illustrer les ingrédients que nous commercialisons dans un environnement formulé. Elles correspondent à notre connaissance à un moment donné, dépendant notamment des données communiquées par nos fournisseurs. Nous ne donnons aucune garantie sur l'utilisation des ingrédients mentionnés ou sur l'évaluation de ceux-ci. De plus, il appartient aux utilisateurs d'apprécier les éventuels risques en terme de propriétés intellectuelles ou de respect de la réglementation en vigueur. Le pourcentage d'origine naturelle est calculé selon la norme ISO 16128-2. Notre calcul est basé sur les carbones renouvelables et ne prend pas en compte les adjuvants ni le process d'obtention de la matière première.